



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : MP Protecteur de métal Amsoil^{MD} (aérosol)

Numéro(s) de produit : 793010

Utilisation du produit : Lubrifiant et protecteur de métal

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

DANGER : Inflammable. Les vapeurs peuvent causer des points d'éclair. Nocif ou mortel si ingéré.
Vapeur nocive. Irritant oculaire et cutané. Contenu sous pression.
Apparence et odeur : Liquide ambre clair, odeur de solvant à base de pétrole

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Contient un matériau qui est un irritant oculaire modéré à fort. Les symptômes comprennent picotement, larmolement et rougeur.

PEAU : Contient un matériau qui est un irritant cutané. Un contact prolongé ou répété peut causer une dermatite. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, brûlures, l'œdème, et la desquamation de la peau.

INHALATION : L'inhalation de la brume en aérosol peut causer une irritation de la membrane des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Des concentrations élevées peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, des nausées, la stupeur, et d'autres effets du système nerveux central, pouvant entraîner des troubles de la vision, les difficultés de respiration, ou les convulsions. De fortes concentrations peuvent aussi causer des battements cardiaques irréguliers et possiblement une arythmie cardiaque mortelle.

INGESTION : Peut causer l'irritation du tube digestif, la nausée, les vomissements, la diarrhée, et les douleurs abdominales. L'aspiration de ce matériau dans les poumons lors d'une ingestion ou d'un vomissement peut causer une inflammation et des dommages pulmonaires.

EFFETS CHRONIQUES : Selon certains rapports, la surexposition répétée et prolongée aux solvants a été associée aux dommages au cerveau et au système nerveux.

ORGANES VISÉS : système nerveux central, poumons

État physique aggravé par exposition : problèmes cutanés, problèmes respiratoires

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : **MP Protecteur de métal Amsoil^{MD}** (aérosol)

Numéro(s) de produit : **793010**

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillats légers hydrotraités	64742-47-8	40 – 50
Essence minérale	8052-41-3	20 – 30
Dioxyde de carbone	124-38-9	3 – 5

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Communiquer immédiatement avec un médecin. Si la victime est somnolente ou inconsciente, la mettre sur le côté gauche, la tête en bas.
- Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Ce produit est inflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol. (prolongation de la flamme est supérieure à 15 cm, mais inférieure à 100 cm).

Point d'éclair	143°F / 62°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure	6,0 (estimé)
Température d'autoallumage :	450°F / 232,2°C	Limite d'explosion inférieure	0,6 (estimé)

Données pour incendie et explosion :

- Moyen d'extinction approprié : Mousse, dioxyde de carbone, poudre sèche, extincteurs de classe B
- Produits de combustion : Oxydes de carbone, aldéhydes, fumée
- Risques d'explosion : Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former une atmosphère inflammable.
- Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

- Précautions personnelles : Porter les protections personnelles recommandées à la Section 8.

Nom du produit : MP Protecteur de métal Amsoil^{MD} (aérosol)

Numéro(s) de produit : 793010

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Ne pas utiliser à proximité d'une source d'ignition. Ne pas utiliser sur un équipement sous tension. Utiliser une ventilation adéquate. Se laver après l'utilisation et avant de manipuler de la nourriture. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F/ 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes.

Niveau d'entreposage d'aérosol : III

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillats légers hydrotraités	NE	NE	NE	NE	NE		
Essence minérale	500	NE	100	NE	NE		ppm
Dioxyde de carbone	5 000	NE	5 000	30 000	NE		ppm
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Nom du produit : MP Protecteur de métal Amsoil^{MD} (aérosol)

Numéro(s) de produit : 793010

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide

Couleur : Ambre clair

Odeur : solvant pétrolier

Seuil d'odeur : ND

Gravité particulière : 0,8127

Point d'ébullition initial : 298,4°F / 148°C

Point de congélation : -94°F / -70°C

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : lent

Solubilité : insoluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles Pds % : 24,3 g/L : 197,5 lb/gal : 1,65

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Sources d'ignition ; températures extrêmes

Matériaux incompatibles : Agents d'oxydation puissants

Produits à décomposition dangereuse : Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aiguë :

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Distillats légers hydrotraités	> 5 g/kg	> 2 g/kg	> 5 mg/L/4H
Essence minérale	> 5 g/kg	> 3 g/kg	> 1 300 ppm/4H
Dioxyde de carbone	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Distillats légers hydrotraités	Non	Non	Non	Non	Inconnu
Essence minérale	Non	Non	Non	peau	Inconnu
Dioxyde de carbone	Non	Non	Non	Non	Non

Toxicité reproductive : Aucune information disponible

Nom du produit : MP Protecteur de métal Amsoil^{MD} (aérosol)

Numéro(s) de produit : 793010

Tératogénicité : Aucune information disponible
Mutagénicité : Aucune information disponible
Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Aucune information disponible
Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Le liquide distribué ne fait pas partie de la RCRA sur l'élimination des déchets. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33). Les contenants aérosol doivent être complètement vidés et dépressurisés avant d'être jetés. Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée**

ICAO/IATA (air) : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau) : UN1950, Aérosols, 2.1, Quantité limitée

Réserves spéciales **Ce produit peut être classé et étiqueté comme « Bien de consommation, AAR-D » pour le transport par voie terrestre nationale jusqu'au 01.01.20.
Si l'expédition se fait en quantité limitée par voie terrestre, veuillez prendre note que les documents d'expédition ne sont pas requis.

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :
Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger : Risque d'incendie Oui

Nom du produit : MP Protecteur de métal Amsoil^{MD} (aérosol)

Numéro(s) de produit : 793010

Risque réactif	Non
Libération de pression	Oui
Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques :

Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :

Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : A, B5, D2B

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

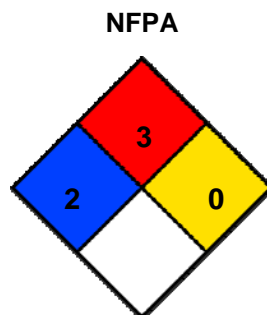
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites au-delà des niveaux de concentrations telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (III)	
Santé :	2*
Inflammabilité :	3
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick

N° CRC : 874A

Date de révision : 11/21/2016

Modifications depuis la dernière révision : Section 15 : Réglementation

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les

Nom du produit : MP Protecteur de métal Amsoil^{MD} (aérosol)

Numéro(s) de produit : 793010

avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS : Registre CAS

CFR : Code des règlements fédéraux

DOT : Département des transports

LIS : Liste intérieure des substances

g/L : Grammes par litre

HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux

IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer

IATA : Association du transport aérien international

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI : Organisation maritime internationale

lb/gal : Livres par gallon

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

NA : Non applicable

ND : Non défini

NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health

NFPA : National Fire Protection Association

NTP : Programme national de toxicologie

OSHA : Occupational Safety and Health Administration

PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos

EPP : Équipement de protection personnelle :

Ppm : Parties par million

RoHS : Restriction des substances dangereuses

STEL : Limite d'exposition de courte durée

TCC : Méthode Tagliabue en vase clos

TWA : Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail